PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

L'an 2022 et le 18 du mois de Décembre à 15 heures s'est tenue à Dakar la réunion de l'assemblée générale constitutive de l'AS VILLE DE DAKAR.

Les personnes présentes à cette assemblée générale ont signé la feuille de présences qui est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale a désigné M. Daouda BADIANEen qualité de président de séance et de M. Birima DIENG en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que l'assemblée et appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Création de la section de Volley Ball
- 2. Etude et Adoption des statuts
- 3. Election du Comité directeur
- 4. Election du bureau
- 5. Divers

1. Délibération :